Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 88 (1952)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIIIe ANNÉE - No 22 14 juin 1952

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *S. P. R. : Assemblée des délégués. — **Vaud :** Collecte du 1er août. — Postes au concours. — Société vaudoise des maîtresses ménagères. — Morges : Chœur mixte du corps enseignant. — **Genève :** Audition. — U. A. E. E. : Sortie du 4 juin 1952. — **Neuchâtel :** Assemblées générales du 7 juin. — **Divers :** Cours de perfectionnement. — Un cadeau des C. F. F. — Ose-t-on le dire ? — **Communiqué :** Vacances d'été. — Placement. — Orientation professionnelle. — Le Cinquantenaire des C. F. F. — Amis des centres suisses de culture. — Avez-vous une place ?*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Louis Meylan : *Rencontre pédagogique au Luxembourg.*

Partie corporative

S. P. R.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'Assemblée des délégués S. P. R. est convoquée à Yverdon le **dimanche 22 juin à 9 h. 30.**

Ordre du jour :

1) Lecture du procès-verbal ;
2) Comptes de la S. P. R. (Rapport financier, rapport des vérificateurs, votation) ;
3) Sujet d'étude pour le Congrès 1954 (propositions des sections) ;
4) Divers.

COLLECTE DU 1er AOUT, « ECOLIER ROMAND » ET « CARAVELLE »

En 1952, le produit de la vente de timbres, cartes et insignes sera affecté à un but dit « culturel » : les recherches historiques et la culture populaire, en particulier la diffusion de lectures saines et bon marché pour la jeunesse et les adultes. Ainsi en a décidé le Comité suisse de la Fête Nationale.

L'**Ecolier Romand** et **Caravelle** sont donc au nombre des bénéficiaires.

Nous adressons un appel pressant à tous les membres du corps enseignant qui sont chargés de la vente des timbres, cartes et insignes du 1er août. L'enthousiasme des petits vendeurs sera facile à éveiller puisqu'il s'agit de venir en aide à leurs propres journaux.

M. C.

POSTES AU CONCOURS

Délai : 25 juin.

Instituteurs primaires : **Aigle** (2 postes), entrée en fonctions fin octobre.

Curtilles (1er novembre 1952). — **Lausanne** (Chalet-à-Gobet), 1er septembre 1952.

Institutrices primaires : **Aigle** (2 postes), 1er sept. 1952. — **Payerne** (Hameaux).

Maîtresse d'école enfantine : **Aigle,** 1er sept. 1952.

Maîtresse ménagère : **Ste-Croix.**

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAITRESSES MÉNAGÈRES

Le 24 mai dernier, la Société des maîtresses ménagères vaudoises a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de Mlle Jacot-Descombes, de Prilly.

M. Oguey et M. Chevallaz s'étaient excusés, mais la présidente fut heureuse de saluer M. Martin, chef du service primaire et M. Hentsch, chef de service secondaire ainsi que Mlle Delarageaz, inspectrice.

Dans le rapport de l'activité annuelle des maîtresses ménagères, la présidente rappelle le cours de perfectionnement d'Estavayer, le cours de repassage et l'assemblée d'hiver où fut traité le problème de la lutte contre les mites et où fut visionné un film Nestlé sur la puériculture.

Les maîtresses ménagères avaient placé leur assemblée à l'enseigne de la pomme de terre et avaient chargé la Régie fédérale des alcools de venir leur vanter les mérites des oranges de Berne. M. Roby présenta quelques-uns des problèmes que la culture des pommes de terre et l'excédent de notre production pose à la régie des alcools. M. Margot fit ensuite l'historique de ce tubercule, un des plus beaux cadeaux du Nouveau Monde. M. Gast, président des restaurateurs vaudois, présenta ensuite plus de 50 accommodations différentes de la pomme de terre. Les maîtresses ménagères prirent le thé en dégustant des tourtes aux pommes de terre.

La séance fut levée après quelques mots très émus de Mme Michod-Grandchamp, présidente d'honneur.

MORGES

Chœur mixte du corps enseignant

L'activité reprendra le lundi 23 juin prochain, à 17 h. 20, au Café Central, 1er étage, à Morges.

Après une courte séance administrative, notre directeur M. H. Lavanchy, présentera les œuvres au programme qui sont :

1) « Te Deum », de Purcell, texte français ;

2) « Messe », en do, de Mozart, texte latin ; œuvre inédite découverte récemment et qui sera donnée en première audition.

L'accompagnement sera assuré par les nouvelles orgues de Morges, actuellement un des meilleurs instruments de Suisse romande.

Du beau travail en perspective pour lequel tous les anciens membres et de nouveaux collègues seront les bienvenus. Les sympathiques réunions du lundi soir compenseront largement les ennuis du déplacement. Par avance, nous vous en sommes bien reconnaissants.

Le Comité.

P. S. Tous renseignements auprès du président A. Delacrétaz, av. de Marcelin, Morges ; tél. 7 28 31.

GENÈVE

AUDITION

Vous êtes cordialement invités à l'audition que donneront les classes d'élocution et le groupe choral des Candidats à l'enseignement le **mercredi 18 juin 1952, à 20 h. 30,** à l'Aula de l'Ecole secondaire des jeunes filles, rue Voltaire.

Au programme : Musique chorale ancienne et moderne. Quelques scènes de Molière. Une farce villageoise de René Morax.

Jean Delor, Adrien Kühne.

U. A. E. E.

SORTIE DU MERCREDI 4 JUIN 1952

Pour nous recevoir à Villette, le 4 juin, la nature s'était mise en frais. Dès la descente du tram, le Salève nous accueillit, si proche, vert et rose, et attirant comme il sait l'être. Qui expliquera jamais ces liens qui nous unissent à lui, au point qu'une soirée passée à son ombre s'en trouve enrichie ? Après lui avoir payé notre tribut d'admiration, nous pûmes apprécier tour à tour la délicieuse senteur des foins fraîchement coupés, le calme champêtre, et des jardins remplis de roses.

Rien de mieux pour nous mettre en appétit. Aussi est-ce avec beaucoup d'entrain que les quelque trente collègues qui participaient à la sortie-friture attaquèrent les filets de perches. Comme toujours les langues allèrent bon train pour les conversations particulières, jusqu'au moment des tartes aux fraises. Puis notre présidente nous communiqua brièvement quelques nouvelles. Elle nous signala notamment que Mlle Scala, à la suite de la conférence sur les pipeaux qu'elle a donnée à l'Amicale ce printemps, a accepté d'organiser pour nous en automne un cours sur la fabrication et l'emploi de ces instruments de musique. Des précisions seront données en temps voulu à ce sujet.

Ensuite, on fit circuler des listes de signatures pour le suffrage féminin. Mlle Hermatschweiler demanda qui voudrait bien se charger de récolter 10 signatures et veiller à ce que ces personnes n'omettent pas d'aller voter lorsque ce problème sera de nouveau soumis à l'appréciation des femmes suisses. Il n'est pas inutile de rappeler que seule une action massive peut avoir une chance d'aboutir et qu'à l'heure actuelle il est vraiment inadmissible que nous soyons encore tenues à l'écart des scrutins.

Cette agréable soirée, à laquelle nous avons eu le plaisir de voir Mme Jotterand participer en tant que membre actif de l'Amicale, se termina dans la gaîté et les vœux de bonnes vacances qui fusaient de tous côtés.

Aux collègues qui ne purent se joindre à nous — et dont nous regrettâmes l'absence — nous souhaitons ici deux bons mois de détente et de repos. A toutes nous disons : En septembre ! pour la reprise de notre activité.

F. S.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU SAMEDI 7 JUIN 1952, A CORCELLES

Malgré l'importance de la question portée à l'ordre du jour et les facilités financières accordées par le C. C., 127 collègues seulement prirent la peine d'assister à l'Assemblée générale SPN. Cette abstention massive doit être attribuée à une lassitude bien compréhensible à l'égard de questions qui furent déjà maintes fois débattues au cours d'assemblées précédentes. Cette lassitude est particulièrement sensible dans les sections des Montagnes qui ont toujours pris nettement position en faveur de l'affiliation à la VPOD. Ce fait nous incite une fois de plus à regretter que l'Ass. ait dû être convoquée à Corcelles et non à La Chaux-de-Fonds, comme il en avait été décidé en premier lieu. Force nous est donc de reconnaître que les décisions prises à Corcelles ne reflètent pas l'opinion de la majorité du Corps enseignant primaire.

1. Assemblée S.P.N. Le président, **W. Zwahlen,** ouvre la séance en adressant des souhaits de bienvenue à M. Luc de Meuron des Corps enseignants secondaire et supérieur, président du Cartel cantonal VPOD, et à M. A. Chabloz, délégué de la S.P.R.

Dans son introduction, le président rappelle tous les faits qui ont suivi l'ass. générale du 3 novembre 1951 et qui ont motivé la convoca-

tion de la présente assemblée. Il fait très justement remarquer que le C. C. a toujours fait preuve d'une très large compréhension à l'égard du problème qui nous préoccupe. Son seul souci était de maintenir l'unité de la S.P.N.

Il appartenait à **M. Bricola** (Ntel), d'exposer le point de vue des opposants à l'obligation à la double affiliation. Notre collègue, parlant au nom d'un Comité provisoire, fait tout d'abord état des réactions, du mécontentement et des démissions qu'a provoqués le rattachement de la S.P.N. à la V.P.O.D. L'obligation à la double affiliation est une atteinte à la liberté individuelle. L'orateur admet que des membres isolés adhèrent à la V.P.O.D., mais non la S.P.N. en bloc. L'obligation à la double affiliation implique des obligations morales et financières auxquelles une grande partie des collègues ne veut ni ne peut se soumettre. M. Bricola s'en prend ensuite à la V.P.O.D., niant catégoriquement son influence dans nos revendications matérielles. Il reproche également au Cartel cantonal de « faire de la politique ». On sent, dit-il qu'une vague d'autoritarisme violent déferle sur le monde !

Parlant au nom des partisans de l'obligation, notre collègue **M. Jaquet** (La Chaux-de-Fonds) fut beaucoup plus pondéré dans l'argumentation qu'il fit valoir. Il exprima tout d'abord son regret que nous soyons convoqués pour la 4e fois afin de discuter de l'affiliation à un syndicat. Sa réaction est aussi celle de beaucoup de collègues du Haut qui ont refusé de faire le déplacement. M. Jaquet fait très justement remarquer que l'obligation à la double affiliation ne touche pas les collègues actuels, mais uniquement les futurs adhérents. Il relève encore que le principe de l'obligation avait été admis afin d'éviter que les futurs collègues n'adhèrent qu'à la S.P.N. pour des raisons d'ordre financier. L'orateur est très satisfait du travail de la V.P.O.D. et reconnaît la force que nous confère l'affiliation à un syndicat. Un retour sur nos anciennes positions aurait un effet psychologique désastreux sur la classe des travailleurs neuchâtelois. M. Jaquet invite donc l'assemblée à voter l'obligation à la double affiliation qui implique, par voie de conséquence, l'obligation à la double démission. Notre collègue termine en affirmant que lui aussi respecte la liberté individuelle, mais qu'il aimerait voir disparaître le climat d'incertitude qui règne actuellement dans notre société.

Le président, **W. Zwahlen,** motive ensuite la position du C. C. à l'égard du problème qui est mis en discussion. Après de nombreuses séances, le C. C. a décidé à l'unanimité de recommander à l'assemblée le refus de l'obligation à la double affiliation. Il est vrai que cette dernière ne présente pas d'incompatibilités légales, mais nécessite un corollaire : la double démission obligatoire. Or, le secrétariat V.P.O.D. de Zurich a confirmé que les statuts de la Fédération syndicale ne laissaient pas à une section la possibilité d'obliger l'un de ses membres à démissionner de la V.P.O.D. Après l'étude très approfondie de toute la question, le C.C. est persuadé que la double affiliation obligatoire est une mesure qui présente des inconvénients certains, aussi bien du point de vue de la S.P.N. que de celui de la V.P.O.D.

M. A. Chabloz, délégué de la S.P.R., avait été prié d'exposer les conséquences que pouvait avoir, sur le plan romand, l'obligation à la double affiliation. Il le fit avec beaucoup de calme et de bon sens. Il rappela tout d'abord que beaucoup de collègues des autres cantons romands suivent avec intérêt et sympathie l'expérience tentée dans le canton de Neuchâtel. L'orateur relève que si l'obligation à la double affiliation était maintenue, l'Ass. des délégués de la Romande aurait à se préoccuper des demandes des collègues neuchâtelois qui désireraient adhérer individuellement à la S.P.R. Il est presque certain que ces membres seraient acceptés, d'où un affaiblissement sensible de la S.P.N. M. Chabloz craint la création de deux groupes hostiles au sein de notre corporation. Pour clore, l'orateur lance un appel à l'unité et à la compréhension mutuelle. « Renoncez à un acte d'autorité et montrez que vous avez confiance en votre nouvelle organisation. »

Ces différents exposés furent suivis d'une brève discussion concernant avant tout les modalités du vote qui allait intervenir. Le vote final, au bulletin secret, portait sur la question suivante : Demandez-vous le maintien de la double affiliation obligatoire, en acceptant ainsi son corollaire : la double démission obligatoire, avec effet dès le 1er juillet 1952 ?

Résultats du vote (127 bulletins valables) : 40 oui, 86 non, 1 bulletin blanc.

Ainsi donc, l'Assemblée décide la suppression de l'obligation à la double affiliation et à la double démission.

Divers. A son tour, M. G. Delay, président de la S.P.R., lance un appel à l'entente et à l'unité au sein de la S.P.N.

MM. Bricola et l'Eplatenier demandent que la question de la cotition soit reprise, mais le président s'y oppose formellement, ce problème ayant déjà trouvé sa solution définitive : les cotisations seront égales pour tous les membres.

II. **Assemblée S.P.N.-V.P.O.D.** Cette deuxième assemblée est moins revêtue que la précédente, du fait que les collègues non V.P.O.Distes étaient conviés à une troisième assemblée (à 15 h. 15 également), pour désigner un comité de gérance du Fonds spécial S.P.N.

Le président, W. Zwahlen, salue la présence de MM. R. Deppen et Vuichoud, secrétaires romands de la V.P.O.D., et de M. L. de Meuron.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée constitutive, le président fait quelques brèves communications : La section S.P.N.-V.P.O.D. compte actuellement 279 membres. Ce nombre n'a pas beaucoup varié du fait d'une compensation entre les démissions et les admissions. Le président rappelle ensuite le grand travail accompli par le Cartel cantonal V.P.O.D., au cours de l'exercice écoulé. Il relève tout particulièrement l'autorité acquise par le Cartel dans les milieux gouvernementaux, grâce au dynamisme de M. Luc de Meuron, président.

Tour à tour, MM. L. de Meuron et R. Deppen prennent la parole pour donner un aperçu complet de l'activité syndicale du Cartel. « Non seulement, le Cartel existe, mais il se manifeste ! » De nombreux problèmes ont été abordés avec les autorités : allocations de renchérisse-

ment, indice du coût de la vie, problème très important des rentes allouées aux collègues retraités, assainissement et fusion éventuelle des différents Fonds de retraite, etc. Les nombreuses entrevues du Cartel avec le Conseil d'Etat attestent l'ampleur du travail accompli par ceux qui défendent nos intérêts matériels. Aussi nos mandataires méritent-ils pleinement la confiance de tous les collègues du corps enseignant.

Le président exprime ensuite le regret du C.C. de n'avoir pu mettre sur pied le projet de Règlement de la nouvelle société S.P.N.-V.P.O.D. Il relève cependant que la tâche du C. C. sera facilitée par le résultat du vote de l'assemblée S.P.N.

Finalement, le vœu est exprimé par l'assemblée que les collègues non V.P.O.Distes soient invités à nos assemblées, afin qu'ils se rendent compte de l'ambiance agréable qui y règne et du travail excellent autant que constructif de nos mandataires. E. H.

ASSEMBLÉE DES MEMBRES SPN NON RATTACHÉS A LA VPOD

Une cinquantaine de collègues se sont réunis, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire de la SPN, pour désigner **le comité de gérance du Fonds spécial** constitué par décision de l'assemblée générale du 3 novembre 1951, fonds destiné à recevoir la cotisation supplémentaire que payeront les membres de la SPN non-affiliés à la VPOD.

M. Jules-Henri Perrenoud, instituteur à Corcelles, présida cette assemblée avec habileté et fermeté. Nous lui rendons hommage, de même qu'à tous les collègues présents ! Après une abondante discussion, c'est unanimement que fut décidée l'adhésion à ce fonds, geste qui souligne vigoureusement ce vœu : **Nous voulons une Société pédagogique neuchâteloise unie !**

Le comité de gérance nommé a la composition suivante :

Président : M. *J.-H. Perrenoud,* Corcelles.

Membres : M. *A. Doldé,* Neuchâtel ;
M. *F. Perret,* Boudry ;
M. *P. Grandjean,* Fontainemelon ;
M. *R. Jéquier,* Fleurier ;
Mlle *J. Roulet,* Les Ponts-de-Martel ;
M. *J.-P. Brandt,* La Chaux-de-Fonds.

Ce comité se constituera ultérieurement et se mettra à l'œuvre pour élaborer premièrement un règlement du Fonds.

R. H.

DIVERS

Recrues. Les collègues suivants ont eu assez d'objectivité en n'attendant pas le résultat des débats de l'assemblée du 7 juin pour demander leur admission dans la société :

Mme Julie Bolle-Bourquin (Les Verrières) ;

MM. Claude Grandjean (Le Mont s/Travers), Samuel Guinchard (Le Pâquier) ; Willy Huguenin (Martel-Dernier, Les Ponts) ; Frédy Juvet (Noiraigue) ; Charles Roulet (Valangin).

Nous les en complimentons et saluons cordialement leur entrée dans notre association.

Cérémonie d'adieux. Les autorités de la Sagne, nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de le dire, ne laissent jamais passer un anniversaire ou le départ d'un des membres de leur Corps enseignant sans le marquer par une cérémonie circonstanciée. Et dans le cas de notre collègue M. Emile Robert, elles eurent la délicatesse d'attendre que l'intéressé, très sérieusement atteint par la maladie au moment où il se retirait après 39 ans de services, fût assez bien pour jouir d'une agape offerte officiellement. L'inspecteur, le Conseil communal, la Commission scolaire, le pasteur, Mlle Perrenoud, institutrice, rendirent hommage au grand dévouement de M. Robert tant dans ses fonctions pédagogiques que dans ses multiples activités extrascolaires, au sein de l'Eglise en particulier.

Nous souhaitons à notre collègue un retour complet à la santé de façon qu'il puisse jouir pleinement du repos qu'il a si bien mérité.

Et que les autorités sagnardes soient félicitées de leurs témoignages répétés de compréhension et d'intelligent intérêt !

M. C.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

La Feuille officielle scolaire annonce un cours de perfectionnement pour institutrices enfantines non brevetées, à l'Ecole normale de Delémont, du 18 août au 27 septembre 1952. Pourront s'y inscrire toutes les institutrices enseignant depuis deux ans au moins dans une école enfantine du Jura bernois.

Le souci de mettre à la tête des classes enfantines des maîtresses toujours mieux préparées est légitime. Souhaitons que ce cours obtienne le succès qu'il mérite !

UN CADEAU DES C.F.F.

A l'occasion de leur cinquantenaire, les C.F.F. offrent à la jeunesse scolaire une réduction supplémentaire de 20 % sur les prix des courses.

Il convient d'en être satisfaits et d'en profiter ! Cela va permettre des voyages plus longs que d'habitude et nos écoliers ne s'en plaindront certainement pas...

Bon voyage ! Mais... revenez quand même !

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ECOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés **P. ROUILLER**

COURSES D'ÉCOLES EN AUTOCAR

Des conditions* avantageuses sont accordées par :
Compagnies B. A. M., Apples, tél. 7 12 15 — BLANC, Cossonay, tél. 8 01 63 — CHEVALLIER, Aubonne, tél. 7 81 10 — S. A. P. J. V., L'Isle, tél. 8 06 26 — TURRIAN, Morges, tél. 7 21 30.

* *Samedis et dimanches exceptés.*

Les tramways lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction, Tél. 24.84.41

CABANE-RESTAURANT

BARBERINE

sur **Châtelard** (Valais)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, couche sur la paillasse, café au lait, Fr. 2.70 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, chambres et pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine.

Se recom. M. Ed. GROSS, propriétaire, Le Tretient.

HOTEL DENT DE LYS

LES PACCOTS s/Châtel-St-Denis

Arrangements pour écoles et sociétés

Se recommande : Léon Chassot, tenancier

Télé-Siège Grindelwald FIRST

Visitez la région de First (altitude 2200 m.), centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. Prix réduits pour courses d'école. Renseignements tél. (036) 3 22 84.

Rabais pour écoles et sociétés

sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

COURSE SCOLAIRE

Les Brenets-Saut du Doubs

par grands bateaux modernes Pullman. Prix spéciaux pour courses d'école. Places - tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements: **Restaurant du Doubs** (Pré-du-Lac, Les Brenets), tél. 3 30 79

RENÉ DROZ

Tourisme dans le JURA BERNOIS

Prospectus, cartes et dépliants au

Secrétariat de Pro Jura
Rue Centrale 62,
Moutier
Tél. (032) 6.48.24

LALLY Les Pléiades

(Alt. 1250 m.)

Pension Les Sapins

Courses d'école, en allant aux Pléiades, arrêtez-vous à LALLY; là vous y trouverez un bon potage, boissons rafraîchissantes à prix modéré. Dortoir. Excellent séjour cure d'air et repos. Jardins ombragés. Confort, prix modéré.

Tél. (021) 5 34 95 *A. Haller*

Au corps enseignant

Un joli but pour votre course d'école

LE LAC DE BRET

Site idéal au pied de la Tour de Gourze.

RESTAURANT du LAC

Arrangements pour les classes

Toutes consommations pour écoliers aux prix les plus modérés

Potage légumes excellent, 50 ct. à volonté

Menus pour accompagnants au meilleur compte

Le tenancier **Henri Wirz:** *tout à votre service. Téléphone 5.81.26*

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

ROMANEL L'eau de table par excellence

Vos excursions scolaires

Au pays des trois Dranses

Lac Champex - La Fouly - Ferret - Verbier - Fionnay - Mauvoisin - Col et Hospice du Grand-St-Bernard *(alt. 2472 m.)*

Circuits: 1. Orsières-Champex-Les Valettes, par les gorges du Durnand. 2. Grand-St-Bernard-Ferret-Orsières, par le Col de Fenêtre.

Télésièges: Verbier-les Ruinettes et Champex-La Breya

Chemin de fer Martigny-Orsières et ses services automobiles.
Trains et cars spéciaux sur demande.
Tarifs réduits pour sociétés et écoles.

Prospectus et renseignements: Direction M.O. Martigny-Ville. Tél.(026)6.10.70

Quelques buts de courses!

Le Chasseron - Les Rasses
Les Aiguilles de Baulmes
Le Suchet

en utilisant le parcours pittoresque du Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix.

Le nouveau télésiège Les Replans-Les Avattes conduit en 10 minutes à proximité du sommet du Chasseron.

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage, Lausanne

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

CAFÉS
LE CAFÉIER

MANERA & Cie

Collègues,

lors de vos réunions de classe arrêtez-vous à

l'Auberge de la Sallaz

★

2 jeux de quilles

Quel instituteur prendrait en vacances pour 4 semaines

Lycéen de 18 ans

entre 14 juillet et 15 août. Occasion de parler français. Prix offert : Fr. 10.— par jour. Prof. E. Probst, service médico-scolaire, Bâle, Münsterplatz 1.

DEUX LOTS DE

100.000

100.000

LOTERIE ROMANDE

TIRAGE 5 JUILLET

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

OSE-T-ON LE DIRE ?

Pourquoi pas si c'est une opinion sincère partagée par d'excellents collègues et de bons éducateurs ?

La conférence Freinet, à Delémont, a aussi déçu des membres du corps enseignant. Lesquels, direz-vous ? Ceux qui n'y comprendront jamais rien ?

A notre humble connaissance, on reproche à ce bouillant Méridional une certaine exagération dans ses propos ; peu d'objectivité à l'égard des « vieux » qui ne sont pas tous a priori des éducateurs cramponnés à l'unique tradition et moisis par la routine ; des allusions à l'égard des inspecteurs, qui se sont peut-être justifiées en France, mais ne se justifient pas chez nous ; enfin, certains ont voulu voir dans son exposé une tendance politique assez marquée.

Comme nous avons apporté ici-même l'hommage des « freinétisés » au pédagogue de Vences, nous avions le devoir d'apporter aussi l'inquiétude de ceux qui ne peuvent pas tout accepter. C'est fait !

H. Reber.

COMMUNIQUÉ

VACANCES D'ÉTÉ

Séminariste bernoise désire passer ses vacances d'été (juillet à mi-août) dans une famille romande comme demi-pensionnaire. Leçons désirées. C'est une jeune fille dévouée et serviable, qui sait déjà bien le français.

Offres à A. Pulfer, trésorier S.P.R., Corseaux.

PLACEMENT

Jeune fille (1re classe de l'école secondaire de Zurich), cherche pour les vacances d'été, du 5 juillet au 16 août, une famille de Suisse romande qui pourrait la recevoir. Elle désirerait recevoir, soit dans la famille, soit dans le voisinage, des leçons de français. Faire offres avec prix à E. Willemin, case postale 3, Cornavin-Genève, qui transmettra.

Professeur de français habitant Haarlem désirerait passer, ainsi que sa femme, deux à trois semaines dans une famille, depuis le 5 juillet ; ils recevraient ensuite leurs hôtes dans les mêmes conditions.

S'adresser à Mlle Edith Werffeli, ch. du Muveran 3, Lausanne.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

L'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail organisera d'entente avec l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis, un cours de perfectionnement destinés aux orienteurs et psychologues romands (Jura compris).

Ce cours aura lieu à Sion pendant les vacances d'été, du 14 au 19 juillet ; il sera ouvert le 14 juillet par M. le conseiller d'Etat C. Pitteloud. La direction en a été confiée à M. James Schwar, de Lausanne, qui donnera tous renseignements nécessaires.

LE CINQUANTENAIRE DES C.F.F.

Facilité de voyage spéciale en faveur des écoles

(Communiqué des C.F.F.)

A l'occasion de leur cinquantenaire, les Chemins de fer fédéraux, de même que la plupart des entreprises de transport privées, accordent aux écoles une réduction de taxe spéciale. Les prix applicables aux écoliers voyageant en groupe sont réduits de 20 % pendant les mois de mai, juin, ainsi que de septembre à décembre 1952 (samedis et dimanches exceptés).

AMIS DES CENTRES SUISSES DE CULTURE

IXe Semaine romande,
12-19 juillet 1952, Pension Mimosa, Soragno s. Lugano

« APPRENONS A CONNAITRE LE TESSIN »

Sous ce titre général, les « Amis des centres suisses de culture » vous convient à participer à leur 9e semaine romande, au cours de laquelle vous aurez l'occasion d'entendre des conférences sur le paysage, l'histoire, l'économie, la littérature, la vie artistique du Tessin.

Ces sujets, présentés en français, seront traités par des conférenciers tessinois compétents.

L'après-midi, des excursions et des visites seront organisées (monuments d'art, ville de Lugano, vallée du Sottoceneri, tour du lac en bateau, industrie de la paille, de la céramique).

Le maestro Arnaldo Filipello, directeur des « Bambini ticinesi », nous apprendra des chansons tessinoises.

La semaine sera dirigée par Fritz Wartenweiler, fondateur et animateur des « Centres suisses de culture ».

Programme avec tous renseignements pratiques chez Muriel Urech, institutrice, 7, Av. Secrétan, Lausanne. (Prière de joindre un timbre pour la réponse.)

AVEZ-VOUS UNE PLACE ?

... du 17 juillet au 25 septembre, pour un enfant protestant français, de la région industrielle du Nord, ayant besoin d'un changement d'air.

Beaucoup d'enfants, victimes de la guerre, et des difficultés matérielles actuelles, sont déjà venus en Suisse. Nous en connaissons qui n'ont pas encore eu ce privilège et qui pourtant en ont grand besoin.

Nous aiderez-vous à le leur accorder ? Quelques garçons et quelques filles de 6 à 14 ans attendent que vous leur fassiez signe par l'entremise du Secrétariat romand de l'Entraide protestante (Pasteur Freundler), avenue Dapples 54, Lausanne (tél. 26 18 50). Attendront-ils en vain ?

Collègues ! ***Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.***

Partie pédagogique

RENCONTRE PÉDAGOGIQUE AU LUXEMBOURG

Sous les auspices de la Fraternité Mondiale « fondée par des hommes et des femmes qui croient à l'interprétation spirituelle de l'Univers dont ils s'inspirent pour promouvoir la justice, l'amitié, la compréhension et la collaboration entre gens de toutes nations, races et religions », une dizaine d'éducateurs de chacun des trois pays du Benelux (Belgique, Hollande et Luxembourg) et une quinzaine d'invités des pays voisins ont étudié, dans la cité des congrès et des roses, du 16 au 19 avril 1952, les moyens pratiques de multiplier et d'approfondir les contacts spirituels entre leurs cultures, diverses et semblables.

La Fraternité Mondiale est encore trop peu connue chez nous, bien que le grand quartier général de la Division européenne se trouve à Genève (quai Wilson 37) et qu'elle ait déjà à son actif l'organisation de plusieurs rencontres en Suisse et dans les pays qui l'entourent. On me permettra donc, tout d'abord, de faire connaître son propos et ses méthodes de travail.

La Fraternité Mondiale a été constituée à Paris, dans la Maison de l'Unesco, en juin 1950. Les délégués d'une quinzaine de nations (salués en ces termes par M. Torres Bodet : « En cette heure décisive, il n'y a rien de plus nécessaire au monde que les efforts conjugués des hommes de bonne volonté pour poser les fondements d'une véritable communauté internationale. J'ai la conviction que l'Organisation Mondiale de la Fraternité devra occuper une position dirigeante dans l'accomplissement de cette grande mission. Nous sommes fiers que cette Organisation naisse à la Maison de l'Unesco ») ont adopté une Constitution dont voici les trois articles les plus caractéristiques :

... « Le but de la **Fraternité Mondiale** est de promouvoir la justice, l'amitié, la compréhension et la collaboration entre gens de différentes religions, races, nationalités ou cultures.

... Ses membres adhèrent à une conception spirituelle de l'univers et s'en inspirent. Ils se constituent en association libre à titre individuel et non pas comme représentants officiels d'autres organisations.

... Les méthodes utilisées par la **Fraternité Mondiale** sont éducatives dans le sens le plus vaste du terme. Elles comprennent l'étude, l'analyse, l'information, la conciliation et la coopération. Son activité se déploiera principalement en collaboration avec les organisations culturelles et pédagogiques, religieuses, professionnelles, et en recourant à tous les moyens d'information. »

Désigné comme Président d'honneur, M. Paul-Henri Spaak a développé en ces termes ce programme d'action, mettant l'accent sur l'inspiration religieuse, l'esprit de tolérance et l'éducation à la liberté :

« **Le christianisme** est notre patrimoine, et tous, nous avons le droit de le revendiquer comme un héritage... Au centre, nous y voyons une conception de la personne humaine, libre, responsable, douée d'une

éminente dignité, vivant dans une société dont le but est le bien commun... Si notre but terrestre est vraiment le même : organiser le bonheur humain dans une justice sociale toujours plus grande, nous devons parvenir à nous mettre d'accord sur les moyens, et il faut mettre fin à une division meurtrière. Il doit être possible de dépasser des oppositions historiques qui risquent de se scléroser dans un cléricalisme ou un anti-cléricalisme vieillis.

La tolérance n'a rien à voir ni avec le scepticisme ni avec l'éclectisme. La tolérance ne fait renoncer à aucune conviction, elle ne renie pas l'espérance de convaincre, elle ne fait pas pactiser avec le mal ; mais elle accepte que d'autres pensent et croient autrement que moi, sans que je les aime ou que je les estime moins... Elle est une suprême vertu de l'individu civilisé, le legs sacré pour lequel il y eut et il y aura toujours des martyrs... C'est elle qui écarte la violence et la contrainte des moyens de persuader... « Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre ». La tolérance est la voie royale de la fraternité.

L'éducation est d'une importance primordiale, car peu d'êtres humains sont naturellement portés à la tolérance... Je serais volontiers de l'avis de Platon et de Saint-Augustin que l'homme possède, cachées en lui-même, toutes les vérités, et que l'éducateur est avant tout un « découvreur ».

Sans l'éducation de la liberté, il peut y avoir une domination, il ne peut plus exister de fraternité humaine, il n'y a plus d'accès à nos raisons de vivre, il n'y a plus cette possibilité d'un noble choix entre les idées et les moyens qui sont proposés comme les conditions du progrès. Le problème est si capital qu'il doit être au premier rang de vos préoccupations. Pour créer un monde fraternel, il faut d'abord former des hommes. »

L'indispensable nécessité de l'éducation — éducation de la personne et éducation interculturelle — a été soulignée, en termes excellents, par M. Nicolas Braunhausen, ancien ministre de l'éducation du Grand Duché de Luxembourg :

« L'idéal de la Fraternité Mondiale n'est plus un idéal abstrait, recommandé par des penseurs isolés, dont on se plaît à dire que leur esprit est en avance sur les opinions courantes. En Amérique, en Suisse, en Italie, en Allemagne, au Luxembourg, des congrès bien fréquentés ont établi un programme et des méthodes de travail pour faire de l'idée de la fraternité entre tous les hommes une réalité agissante et concrète. Ces réunions ont donné à une élite d'éducateurs l'occasion de se grouper autour d'un idéal nouveau et de mettre leur enthousiasme, leur bonne volonté, leur esprit d'organisation au service de cet idéal, pour préparer une ère de paix à l'humanité de demain.

Si l'on veut remédier à une situation intolérable, comme aux guerres perpétuelles entre les peuples, il faut commencer par signaler les causes qui sont à l'origine du mal. Or, l'histoire nous enseigne que dans le passé, les guerres de religion ou d'impérialisme des familles régnantes prédominaient, alors que les conflits armés de notre époque sont le résultat de rivalités nationales, raciales et idéologiques. Dans

le temps, les peuples recouraient aux armes pour suivre l'appel de leurs souverains, désireux d'étendre les limites de leur empire ou d'imposer leur système religieux aux nations voisines. Aujourd'hui ce sont des intérêts nationaux ou idéologiques qui déclenchent les guerres meurtrières dont l'humanité est la victime.

Les éducateurs, qui forment un groupe nombreux dans les rangs de la nouvelle organisation internationale, s'apprêteront à tirer les conséquences pratiques de cet état de choses. Leur tâche primordiale consistera dans la lutte contre le mensonge sous toutes ses formes. C'est surtout dans l'histoire nationale de tous les peuples que s'imposera le devoir de n'enseigner à l'enfance et à l'adolescence que les faits historiquement prouvés, et de reconnaître les bons et les mauvais côtés des individus et des groupes, aussi bien chez le voisin que chez soi-même. Un flot de vérité doit balayer les flagorneries fallacieuses comme les condamnations injustifiées. A l'école surtout, tous les moyens théoriques et pratiques sont à employer pour élever les futures générations dans le respect des faits, aussi bien pour la vie de l'individu et des familles que pour celle des grands groupements ethniques et éthiques. L'UNESCO vient de donner un exemple typique de ces tendances, en entreprenant une lutte de longue haleine pour la vérité dans les manuels d'histoire.

L'école à tous les degrés doit cultiver l'esprit de véracité, pour que les adultes règlent leur conduite et leur raisonnement sur les exigences de cette règle morale fondamentale. L'école doit veiller aussi à réduire ou à supprimer les instincts de haine et d'égocentrisme outranciers par une juste appréciation des rapports sociaux entre les hommes et par l'application de ces principes dans la vie pratique. »

Avant la naissance officielle de la Fraternité Mondiale, en 1948 déjà, une commission dite des organisations éducatives avait siégé à Fribourg, et y avait arrêté les grandes lignes d'une action tendant à préadapter la jeunesse à un ordre plus conforme à la vocation de l'humanité. On lira avec intérêt le programme, très concret et pratique, adopté par la Conférence internationale de Fribourg sur la proposition de M. J.A. Lauwerys, professeur à l'Université de Londres, et bien connu des éducateurs vaudois :

« L'éducation interculturelle doit étendre la connaissance mutuelle et la compréhension amicale entre les nations elles-mêmes, aussi bien qu'entre les groupes d'une même nation.

La première condition pour atteindre ce but est la formation et le développement de personnalités indépendantes capables de forger leurs propres jugements. A cet effet, il est indispensable de combattre énergiquement la tendance à favoriser prématurément l'instruction technique au détriment d'une éducation humaine plus large. Il est nécessaire de lutter avec la même vigueur contre l'accumulation encyclopédique de vaines et stupides notions, en d'autres termes, contre une culture purement « quantitative ».

L'application de méthodes actives à tous les stades de l'enseignement stimulera l'initiative personnelle, morale et intellectuelle de l'en-

fant. La transformation progressive des écoles trop intellectualisées en groupes familiaux contribuera beaucoup au développement de la personnalité des enfants et des adolescents.

Avant tout, l'initiation à la coopération internationale est un problème qui procède de l'esprit et de la tendance générale de l'école. Pour éviter un cosmopolitisme obscur et inefficace, l'éducation interculturelle doit avoir ses racines dans les traditions nationales qui sont déjà le produit spontané et vivant des contacts entre les civilisations.

C'est un devoir essentiel de promouvoir, au plus haut point, la connaissance et la compréhension des diverses traditions spirituelles et culturelles, en toute objectivité et en toute loyauté. Ainsi, sans sacrifier la richesse de l'humanité, qui réside non dans son uniformité mais dans sa diversité, une harmonie supérieure entre les nations pourrait être réalisée. Enfin, une intensification de la vie religieuse rendra plus facile la compréhension et le respect envers toutes les religions et toutes les opinions philosophiques. De cette manière, tous les hommes pourraient être unis dans la charité. »

Dans les Rencontres pédagogiques internationales de Milan, Berne et Luxembourg (1949), puis à Bellano et Royaumont (1950 et 51), les éducateurs de tous les degrés, de l'école maternelle à l'Université, se sont appliqués à adapter ces directives aux conditions de l'enseignement dans les divers pays. Et c'est aussi ce qu'on a fait à la Rencontre de Luxembourg à laquelle je reviens après ce long détour.

Les éducateurs hollandais, belges et luxembourgeois, s'exprimant pour la plupart en français, ont confronté leurs expériences, leurs difficultés, et affirmé leur volonté de mettre toujours plus effectivement l'école, dans leurs pays respectifs, au service d'une compréhension plus profonde et d'une plus active collaboration.

La présence parmi eux, entre autres éminents éducateurs, du professeur Knud Kretzschmer, secrétaire depuis vingt ans du Comité danois chargé de la revision, dans le cadre des associations Norden, des manuels d'enseignement, notamment des manuels d'histoire et de géographie, et du professeur Georg Eckert, de Brünswick, qui a pris, avec le professeur Bruley, l'initiative d'une revision, dans le même esprit, des manuels à la base de l'enseignement historique en Allemagne et en France, a contribué à centrer leurs entretiens sur ce problème, d'une portée pratique démontrée par l'expérience scandinave : la revision mutuelle des manuels utilisés dans deux ou plusieurs pays entre lesquels ont existé ou existent des tensions, pour en faire disparaître ce qui est contraire à l'objectivité, notamment les jugements dictés par le ressentiment ; et pour y introduire tout ce qui peut promouvoir l'estime réciproque et mettre en lumière l'apport culturel de chacun de ces pays.

Comme l'avaient fait les éducateurs suisses réunis à Saint-Légier en octobre 1951, les éducateurs de ces trois Etats (dont les relations réciproques sont analogues à celles des trois grandes régions de notre pays) ont estimé qu'un travail fécond pouvait être accompli sur ce terrain ; et un comité de continuation prendra les contacts nécessaires

pour que, dans chacun de ces trois Etats, les auteurs des manuels soumettent mutuellement leurs manuscrits à la Commission de revision des deux autres.

Le second thème autour duquel s'est ordonnée la discussion, dans les 4 groupes d'études entre lesquels les participants s'étaient répartis, a été les échanges d'écoliers et de professeurs. Les multiples avantages de ces contacts (sous forme d'excursions, de voyages, de séjours et de correspondance) ont été soulignés entre autres par le professeur Fr. Closset, de Liège, directeur de « La jeunesse belge à l'étranger », fondation d'utilité publique qui, depuis plus de vingt ans, organise, entre une trentaine de pays, des relations épistolaires individuelles, des séjours d'échange individuels ou collectifs et des camps internationaux : camps de moisson, cours de vacances, etc. Tous les participants se sont accordés à reconnaître que ce qu'il avait fait dans ce domaine est d'une importance centrale. Aussi ne saurais-je mieux faire que de transcrire ici quelques lignes de sa brochure suggestivement intitulée : **L'invitation au voyage** [1]. Les éducateurs suisses y trouveront certainement quelque chose à prendre.

« Pour défricher l'esprit de la jeunesse, pour conserver intact son goût des connaissances, pour lui inculquer les méthodes instrumentales de culture, l'école doit s'adapter aux exigences nouvelles. Elle ne doit jamais perdre de vue que le commerce des idées, les influences réciproques, les échanges de philosophies comme de marchandises réclament la maîtrise des idiomes, et même la connaissance psychologique des peuples étrangers.

Le contact direct rend l'étude des langues et des civilisations étrangères naturelle, vivante, attrayante. L'étudiant qui peut ainsi expérimenter ses connaissances acquiert rapidement un vocabulaire plus étendu, une plus grande correction du langage. A cette satisfaction purement pratique s'ajoutera bientôt le désir de pénétrer davantage dans la psychologie de l'étranger. Curieuse, ouverte, franche, la jeunesse s'intéresse vite aux manifestations de la vie qui l'entoure. Elle observe, elle cherche à connaître, à comprendre, poussée qu'elle est par le souci d'augmenter et de parfaire sa culture ; et, de cette attitude, naissent profits et avantages pour l'individu comme pour la communauté.

Mais ce n'est pas uniquement le potentiel intellectuel des jeunes qui fait son miel du contact avec l'étranger et du séjour dans une famille de parler différent : c'est aussi le capital moral. Livré à lui-même, le jeune voyageur sent croître ses énergies ; il se rend compte qu'il participe à une activité qui le dépasse. Mis en contact avec des hommes qui sont ses frères, mais dont les groupes sont différemment composés que n'est le sien, il acquiert un sens national plus solide. Aux regards dirigés sur lui, aux questions avides et confiantes qu'on lui pose sur les choses et les gens de chez lui, à la façon dont on réagit à ses propos et à ses actes, il se rend compte qu'il représente beaucoup plus que lui-même, qu'il est en quelque sorte le messager de son école et de

[1] Les éditions Lumière, Bruxelles.

son pays. Il prend ainsi conscience des exigences de la discipline collective, et il acquiert le sens de ses responsabilités. En même temps, il s'informe, il établit des points de comparaison entre les différents types nationaux, entre les multiples nuances de l'intelligence et du sentiment, quitte à découvrir ce qui fait la stabilité de l'espèce humaine. Ainsi donc, le contact avec l'étranger, grâce aux rapports directs qu'il permet, est peut-être la méthode la plus saine, la plus efficace et la plus prudente, à la fois, pour provoquer la connaissance mutuelle et un rapprochement fécond des peuples.

Il importe donc d'accepter toutes les conséquences de l'humanisme nouveau et d'envoyer la jeunesse à la découverte de la vie. Elle n'en sera que mieux armée pour les tâches qui l'attendent demain.

Elle ne sera pas seule, du reste, à en retirer profit : la nation en sortira enrichie.

Notre enseignement lui-même peut s'en trouver amélioré ; car il devra bien s'adapter aux conditions et aux exigences des départs, à l'orientation nouvelle de la jeunesse, par suite de ses contacts avec la vie scolaire, sociale et intellectuelle de l'étranger, il devra devenir moins livresque, plus réaliste, plus profond, non seulement en ce qui regarde l'étude des langues vivantes, mais aussi pour tout ce qui touche aux relations économiques, sociales et culturelles. » *Louis Meylan.*

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

TOUT POUR LA MUSIQUE

Instruments - Radios
Gramos - Pianos - Editions
Solfèges

RAUBER
MONTREUX

Frères S. A.
21 av. des Alpes
MÊME MAISON A
LAUSANNE

SPORTHOTEL WILDSTRUBEL-COL DE LA GEMMI (2322 m.)

Le Col est ouvert. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus avec les prix à votre disposition. Le coucher et le lever du soleil vus depuis sa terrasse sont de toute beauté.

Famille Léon de Villa

Ecoles Ménagères *de la Suisse romande*

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES
fabriquées en pays romand :

La Timbale
Yverdon et Fribourg

Sandoz-Gallet S.A.

PATES

Sangal

Nyon

« Pâtes de Rolle »
Rolle

Mobilier scolaire moderne

- solide
- confortable
- élégant
- pratique

(Modèles reconnus par le Dépt. de l'Instr. publique vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S. A. Sissach

ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

PERLY LA LIMONDE EN SACHET

FACILE A PRÉPARER

1 sachet - 1 récipient - de l'eau fraîche suffisent pour 1 litre de limonade

POUR TOUS LES GOUTS

dans les 4 aromes: grape-fruit, orange, framboise, citron

ECONOMIQUE

35 cts le sachet pour 1 litre **35 cts**

En vacances, en excursion, à la maison étanchez votre soif en buvant Perly !

CH. WUNDERLI S. A., MONTREUX

FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE:

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Inspecteur principal pour le canton de VAUD: Marc BOSSET, Pully, anc. inst.

Toute une région facilement accessible

GRACE AUX CHEMINS DE FER

AIGLE-LEYSIN
et
AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

Quatre lacs alpins

De nombreux buts de courses
Belle flore alpine

Quelques suggestions

Aigle - Leysin - **Lac d'Aï**
Aigle - Leysin - Pierre du Mœllé - Le Sépey
Le Sépey - Col des Mosses - **Lac Lioson**
Les Echenards - La Forclaz - **Lac des Chavonnes**
Les Diablerets - **Lac Retaud** - Col du Pillon
Les Diablerets - Palette d'Isenau

Tarif spécial pour écoles

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2me degré de 16 à 20 ans	
Aigle C.F.F.	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Leysin-Village	1.20	1.70	1.70	2.60
Leysin-Feydey	1.30	2.—	2.—	3.—
Plambuit	—.80	1.—	1.10	1.60
Les Planches	1.20	1.70	1.70	2.50
Le Sépey	1.30	1.80	1.90	2.70
Les Echenards	1.40	2.10	2.20	3.10
Les Diablerets	1.80	2.60	2.70	3.90

Sur demande: TRAINS SPÉCIAUX — Aigle tél. 2 21 15 et 2 22 15

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

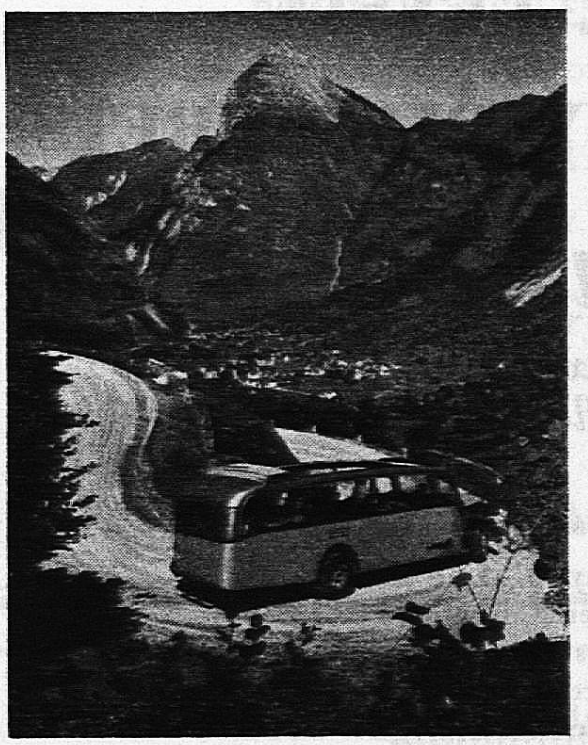

Chemin de fer et automobile postale

La combinaison idéale pour les courses d'écoles

Renseignements et projets d'itinéraires avec prix par le service des automobiles PTT, à Berne

Notre pantalon de flanelle !!

Fr. 49.50

Schaefer Sports
LAUSANNE

Des provisions pour l'hiver

Les bouteilles à conserves « Bülach » sont là pour vous aider. Consultez aussi notre nouvelle brochure **bleue** *« Moi aussi, je fais des conserves ». Elle remplace nos publications antérieures et est maintenant seule valable. On peut l'obtenir auprès de nos dépositaires, au prix de Fr. —. 50, ou directement contre envoi de timbres-poste.*

VERRERIE DE BÜLACH

MONTREUX, 21 juin 1952 LXXXVIIIe année — N° 23

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

5 % d'escompte *au Corps enseignant*

vous offre

Berset

CONFECTION
ET MESURE
DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

11, rue Haldimand, Lausanne — 3 étages, mais pas de vitrine

Doublez

l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf

Service rapide et soigné!

Prix avantageux!

Teintureries *Morat*
Lyonnaise **Réunies** S. A.
PULLY
AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85

A l'enseigne de la

Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant

★

Un bon vin
et des spécialités au fromage

E. PAUTEX

Caroline 1 — Lausanne

EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE

Montreux

EAU
MINÉRALE ALCALINE

Pour qu'une excursion soit vraiment réussie,
Il faut en rapporter de bonnes PHOTOGRAPHIES!

Pour vos achats en appareils et accessoires, comme pour vos travaux d'amateurs

Adressez-vous aux spécialistes de la branche

A. SCHNELL & FILS *Pl. St-François 4*

PHOTO - PROJECTION - CINÉ

LAUSANNE